

Discours de Jean-Marie CARRIER
Député provincial aux Affaires sociales et hospitalières
7 décembre 2007
Journée d'étude : « Les enfants exposés à la violence conjugale »

Mesdames,
Mesdemoiselles,
Messieurs,

Je voudrais, tout d'abord, vous remercier de nous avoir rejoint aujourd'hui pour une journée d'étude consacrée à la problématique des enfants exposés à la violence conjugale.

Depuis le début de mon mandat de Député provincial en charge des Affaires sociales et hospitalières, il me tient à cœur, avec les trois collaboratrices du service Egalité des Chances, de développer des projets de lutte contre les différentes formes de violences faites aux femmes et de promouvoir l'égalité des femmes et des hommes à tous les niveaux de la société.

Il me semble intéressant, avant d'entamer notre journée d'étude, de vous présenter quelques actions de sensibilisation et de prévention à la problématique des violences conjugales qui sont menées actuellement par mon Département :

- En ce moment et jusqu'en juin 2008, nous proposons plusieurs modules de formation à destination des hommes et des femmes victimes de violences conjugales à Marche, Bertrix, Bastogne et Arlon. L'objectif de cette formation est d'aider les participant(e)s à prendre ou reprendre confiance en eux/elles après avoir été victimes de l'une ou l'autre forme de violence au sein de leur couple (physique, psychologique, harcèlement, etc.). Cette formation s'intitule « Je vau mieux que ça ! Se reconstruire avec ses forces mais aussi ses faiblesses ». Vous trouverez l'information dans votre farde de présentation.
- Nous avons aussi organisé la campagne du ruban blanc qui s'est déroulée comme chaque année du 25 novembre au 6 décembre. Ce ruban blanc est le symbole d'une promesse personnelle puisqu'il engage celui qui le porte, sous forme d'un pin's, à ne jamais commettre un acte de violence envers une femme et de ne jamais cautionner ou passer sous silence des actes de violence perpétrés par d'autres hommes contre des femmes :
 - en 2003, ce sont les agents provinciaux qui ont été invités à porter le pin's ;
 - en 2004, les jeunes via les AMO ;
 - en 2005, les hommes sur les marchés de Marche et Arlon ;
 - en 2006, les navetteurs sur la ligne SNCB Arlon-Marche et à la gare de Marloie
 - cette année, ce sont les policiers de la province qui ont été sensibilisés à la problématique via la signature d'une charte d'adhésion au mouvement du ruban blanc.
- En 2005/2006, nous avons organisé des séances d'information à l'attention des policiers des zones de police de la province de Luxembourg. En effet, les policiers sont des personnes ressources en matière de violences conjugales tant au niveau des situations d'urgence qu'à celui du suivi des dossiers. Cependant, ils n'ont pas toujours les outils nécessaires pour intervenir de façon optimale. Ces formations ont d'ailleurs permis de déceler un manque crucial de logement d'urgence pour pouvoir isoler la victime. Nous sommes actuellement occupés à finaliser des protocoles d'accord afin de pouvoir bénéficier d'un nombre supplémentaire de logements d'accueil d'urgence.
- Nous avons aussi réalisé un outil pédagogique sous forme d'un dvd pour sensibiliser les 12-15 ans aux violences invisibles au sein de leur couple (par exemple : empêcher l'autre de sortir seul, surveiller son gsm, etc.). Cet outil sera officiellement présenté en janvier 2008. La diffusion du dvd doit idéalement être suivie d'une animation sur le sujet.

- En collaboration avec SOS Viol, nous avons également mis sur pied un projet pilote de prise en charge thérapeutique dans les situations de violence intra familiale. Ce projet s'adresse aux enfants de 4 à 12 ans et à leurs parents exposés à la violence conjugale. Ce projet pilote permettra de faire un réel état des lieux de la problématique. Il a pris cours en ce début d'année pour se terminer en octobre dernier.

Voici quelques exemples du travail de sensibilisation et de prévention que nous réalisons ou avons réalisés.

Ces actions sont, la plupart du temps, tournées vers les personnes concernées au premier plan, c'est-à-dire la personne qui agresse et la personne qui est agressée.

On oublie souvent que les enfants qui grandissent dans des familles marquées par la violence conjugale sont des victimes eux aussi même si c'est de manière indirecte.

Le fait d'être témoin d'une telle agression est aussi traumatisant en soi qu'en être la victime.

Ces enfants peuvent être des témoins oculaires ou se trouver dans une autre pièce, à l'étage ou dans leur chambre où ils essaient de dormir.

Ils peuvent également constater les résultats de cette violence.

Ils voient et entendent des scènes qui vont de la violence verbale à l'agression sexuelle ou physique, dont des gifles, des volées de coups, etc.

L'atmosphère familiale est souvent caractérisée par un manque total de respect du parent agresseur à l'égard de l'autre parent agressé.

Le milieu familial dans lequel ces enfants doivent vivre est donc un environnement qu'on peut qualifier de « toxique » qui, dans bien des cas, compromet gravement leur bien-être et leur développement.

Le vécu psychologique de ces enfants est caractérisé par un sentiment d'impuissance.

Ils sont souvent aussi envahis par de la culpabilité liée à l'idée de ne pas avoir pu intervenir, ce qui est parfois vécu comme de la lâcheté.

Ces enfants doivent donc se construire avec cette image du couple teintée de sentiments d'impuissance, de culpabilité ou d'autopunition.

Je ne vous apprendrai rien en vous disant que cela est très difficile et très problématique.

Vous en conviendrez donc, les enfants témoins de violences conjugales sont des victimes silencieuses.

Leur souffrance mérite d'être abordée autant dans un but thérapeutique que dans une optique de prévention ultérieure afin de rompre le cycle de violence et ses effets sur le bien-être des individus et des familles.

Voilà pourquoi j'ai estimé nécessaire d'organiser une journée d'étude pour nous rencontrer et réfléchir ensemble sur de nombreux projets qui pourront apporter une aide encore plus développée auprès de ce public particulièrement fragile.

Merci pour votre attention.

Je vous souhaite une bonne journée de travail et de réflexion.

Jean-Marie CARRIER

Député provincial